

## LE GOUVERNEMENT POURSUIT SON DÉNI DE DÉMOCRATIE!

Non content de mentir sur son projet de réforme des retraites, de dénigrer les régimes spéciaux pour justifier leur suppression, non content de réquisitionner les éboueurs, de tabasser les manifestants, de mettre en garde à vue des mineurs, le Gouvernement impose la dictature parlementaire!



## Pas de réforme contre le peuple !

Aujourd'hui, ce sont 67% des Français qui soutiennent l'organisation d'un référendum concernant le projet de loi sur les retraites.

Ce Gouvernement, après avoir mis fin à la commission spéciale parlementaire, choisit de traiter les 41 000 amendements en 86 heures de débats dans l'hémicycle prouvant, là encore, son sens de la démocratie!

De plus, il a rejeté une motion portée par les partis progressistes exigeant un référendum. La provocation atteint son paroxysme quand les députés de la majorité se comparent à Ambroise Croizat, ministre du Travail communiste, créateur de la Sécurité sociale, syndiqué CGT et qui voulait, par-dessus tout, « libérer les travailleurs de l'obsession permanente de la misère », et leur assurer un droit inaliénable à la retraite, en tant que « nouvelle étape de la vie » plutôt que comme « antichambre de la mort ».

Avec Macron, nous sommes loin du compte et faire référence à Ambroise Croizat démontre que ce Gouvernement n'a pas de limite dans l'imposture.

Membres du Gouvernement et députés LREM insolents et provocateurs, sans aucune empathie, ont été jusqu'à refuser une minute de silence à l'Assemblée Nationale pour l'infirmière poignardée à mort dans l'exercice de ses fonctions à l'hôpital de Thouars le 13 février dernier, prétextant que l'« usage limite la pratique des minutes de silence à des cas exceptionnels et solennels ». Chacun appréciera!

La CGT du centre hospitalier nord Deux Sèvres a exigé des excuses et la démission du président de l'Assemblée Nationale !

Il ne faut rien lâcher, la Fédération CGT des Cheminots estime que « le recours à l'avis des citoyens est une démarche positive ». La détermination et le rejet de cette réforme sont intacts. Le référendum permettrait donc aux salariés de donner leur avis sur un choix de société.



Sur le terrain, d'autres dates de mobilisations interprofessionnelles à l'appel de l'intersyndicale seront annoncées et nous menons, en parallèle, une démarche de contre-conférence de financement, qui devrait se tenir fin mars, l'objectif étant d'opposer à ce Gouvernement un contre-projet unitaire.

Toujours mobilisés, sous une autre forme!

Tout le monde s'accorde à le reconnaître, la lutte entamée le 5 décembre dernier, le niveau de mobilisation de certaines professions comme les cheminots de la SNCF, la RATP et les agents de Mines et Energie et d'autres... ont fait bouger les lignes et contraint le Gouvernement à concéder des reculs sur leurs dispositions initiales inclues dans leur projet de régime universel!

La démarche unitaire perdure, à la SNCF également. Les temps forts sont pris en compte par les salariés et le 20 février ce sont près de 200 manifestations qui sont inscrites sur le territoire, avec de nombreux appels de Fédérations à se mobiliser telles que la Fonction Publique, les Transports, l'Agroalimentaire, Verre et Céramique, la FNTE, les Services Publics, la FERC, Mines et Energie, la FAPT, la Fédération des Syndicats Maritimes, celle des Sociétés d'Etudes, des Organismes Sociaux, Cadres et Officiers de la Marine Marchande, les Finances Publiques, la FNIC, la Métallurgie, la CGT Spectacle, Banques et Assurances, Textile, nos Unions Départementales, nos Unions Locales sont également à la manœuvre dans les territoires pour organiser la lutte et la rendre visible.

Dans notre champ professionnel, nous avons de nouveau interpellé la direction et rappelé nos exigences en termes notamment d'emplois, salaires, réorganisations, sur la base d'un dialogue social constructif et efficace, cela nous changerait de la gouvernance précédente.



Personne dans l'entreprise ne peut ignorer le conflit social que nous vivons, la forte mobilisation des cheminots à partir du 5 décembre 2019 et les exigences que nous portons, nous devons être entendus et nos revendications satisfaites.



TOUS MOBILISÉS

LE 20 FÉVRIER,

JOURNÉE

INTERPROFESSIONNELLE

UNITAIRE DE GRÈVES

ET DE MANIFESTATIONS



Pour être plus fort, adhérez à la CGT! https://www.cheminotcgt.fr/adherer/

